

Avis aux étudiants L3 du département de génie civil

(Inscription aux examens de dettes de L2)

Les étudiants L3 du département de génie civil sont priés de s'inscrire aux examens de dettes de L2 (avant le : **26-12-2024 à 12h00**) via le lien internet suivant :

<https://forms.gle/TaT3ASk6XNMhPsq26>

Important !

- Les étudiants n'ouvrent pas droit aux examens finaux et aux rattrapages d'un semestre acquis (même si le semestre comporte des modules non acquis).
- Les étudiants n'ouvrent pas droit aux examens finaux et aux rattrapages d'une unité acquise (même si l'unité comporte des modules non acquis).
- **Le dernier délai de ces inscriptions est fixé pour le : 28-12-2024 à 12h00. (Tout étudiant non inscrit ne sera pas autorisé à passer les examens de dettes de L2).**